
III. Bilan des émissions de GES 2021 – version article L.229-25 du code de l’environnement

*Conformément aux exigences de l’article L.229-25
alinéa I du code de l’environnement*

**« Sont tenus d’établir un bilan de leurs émissions de gaz
à effet de serre : (...) les communes (...) de plus de
50 000 habitants »**

L'article L.229-25 du code de l'environnement impose la réalisation de bilans d'émissions de gaz à effet de serre à un certain nombre d'acteurs dont l'État, les régions, les départements, les métropoles, les communautés urbaines, les communautés d'agglomération et les communes ou communautés de communes de plus de 50 000 habitants ainsi que les autres personnes morales de droit public employant plus de deux cent cinquante personnes.

L'article R.229-47 du code de l'environnement détermine le contenu attendu des bilans des émissions des gaz à effet de serre. Pour répondre à cette obligation, Les données issues du Bilan Carbone® de Paris ont été mises à jour et intégrées à ce format de restitution. Il présente le bilan des émissions pour la Ville de Paris.

Le bilan des émissions 2020 se résume ainsi :

- Scope 1 : 53 250 teq.CO2
- Scope 2 : 39 555 teq.CO2
- Scope 3 : 134 126 teq.CO2

Catégories d'émissions	Numéros	Postes d'émissions	Emissions de GES							Emissions évitées de GES	
			CO2 (t CO2e)	CH4 (t CO2e)	N2O (t CO2e)	Autres gaz (t CO2e)	Total (t CO2e)	CO2 b (t CO2e)	Incertitude (t CO2e)	Total (t CO2e)	
Emissions directes de GES	1	Emissions directes des sources fixes de combustion	42 632	0	110	0	42 742	0	2 117	0	
	2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	9 332	46	83	0	9 462	753	125	0	
	3	Emissions directes des procédés hors énergie	0	0	0	0	0	0	0	0	
	4	Emissions directes fugitives	0	0	0	1 046	1 046	0	444	0	
	5	Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)									
		Sous total	51 964	47	193	1 046	53 250	753	2 166	0	
Emissions indirectes associées à l'énergie	6	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	12 898	0	0	0	12 898	0	1 733	-14 271	
	7	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur	26 657	0	0	0	26 657	0	0	0	
		Sous total	39 555	0	0	0	39 555	0	1 733	-14 271	
Autres émissions indirectes de GES	8	Emissions liées à l'énergie non incluses dans les postes 1 à 7	16 355	931	204	2 784	20 274	-753	737	-4 506	
	9	Achats de produits ou services	55 768	0	0	0	55 768	-169	6 231	0	
	10	Immobilisations de biens	22 615	24	0	6	22 645	1	4 924	0	
	11	Déchets	1 029	3	52	0	1 083	1 849	317	-7	
	12	Transport de marchandise amont	14 165	130	123	0	14 418	0	2 866	0	
	13	Déplacements professionnels	60	0	0	0	60	0	0	0	
	14	Actifs en leasing amont	0	0	0	0	0	0	0	0	
	15	Investissements	0	0	0	0	0	0	0	0	
	16	Transport des visiteurs et des clients	0	0	0	0	0	0	0	0	
	17	Transport de marchandise aval	0	0	0	0	0	0	0	0	
	18	Utilisation des produits vendus	0	0	0	0	0	0	0	0	
	19	Fin de vie des produits vendus	0	0	0	0	0	0	0	0	
	20	Franchise aval	0	0	0	0	0	0	0	0	
	21	Leasing aval	0	0	0	0	0	0	0	0	
	22	Déplacements domicile travail	19 371	285	222	0	19 878	0	2 979	0	
23	Autres émissions indirectes	0	0	0	0	0	0	0	0		
		Sous total	129 363	1 372	601	2 791	134 126	928	8 989	-4 513	

Extrait réglementaire article 75 du bilan des émissions de gaz à effet de serre de la Ville de Paris pour l'année 2020

Le bilan 2020 a été publié via la plate-forme informatique des bilans d'émissions de gaz à effet de serre administrée par l'Ademe : <https://bilans-ges.ademe.fr/bilans>.

Emissions directes		23.5 %
1.1	Émissions directes des sources fixes de combustion	18.8 %
1.2	Émissions directes des sources mobiles de combustion	4.2 %
1.3	Émissions directes des procédés hors énergie	0.0 %
1.4	Émissions directes fugitives	0.5 %
1.5	Émissions issues de la biomasse (sols et forêts)	0.0 %
 Énergie		17.4 %
2.1	Émissions indirectes liées à la consommation d'électricité	5.7 %
2.2	Émissions indirectes liées à la consommation d'énergie autre que l'électricité	11.7 %
 Déplacement		15.1 %
3.1	Transport de marchandise amont	6.4 %
3.2	Transport de marchandise aval	0.0 %
3.3	Déplacements domicile-travail	8.8 %
3.4	Déplacements des visiteurs et des clients	0.0 %
3.5	Déplacements professionnels	0.0 %
 Produits achetés		44.0 %
4.1	Achat de biens	33.5 %
4.2	Immobilisation de biens	10.0 %
4.3	Gestion des déchets	0.5 %
4.4	Actifs en leasing amont	0.0 %
4.5	Achat de services	0.0 %
 Produits vendus		0.0 %
5.1	Utilisation des produits vendus	0.0 %
5.2	Actifs en leasing aval	0.0 %
5.3	Fin de vie des produits vendus	0.0 %
5.4	Investissements	0.0 %
 Autres émissions indirectes		0.0 %
6.1	Autres émissions directes	0.0 %

Extrait de la visualisation du bilan des émissions de gaz à effet de serre de l'administration de la Ville de Paris sur l'année de reporting 2020 sur la plateforme officielle de dépôt des bilans des émissions de gaz à effet de serre